



Contrat de location du Motor-home

Caractéristiques du véhicule confié en location :

Fiat Ducato / CI Magis 66XT
Plaque : I-PKT-648
Couleur : Blanc et or
Usage du véhicule : Motor-home/camping-car

Propriétaire du véhicule :

Equi Transport Crombé SPRL
Chaussée de Mons 417B
7810, Maffle
Belgique
TVA : BE 0547944882
Belfius : BE78 0688 9937 0586
TEL : 0032(0)477/89.99.03

Locataire du véhicule :

NOM et PRENOM :

ADRESSE:

VILLE:

Tel:

Départ Chaussée de Mons 417B à 7810-MAFFLE

KM relevé au départ : km

Plein au départ : ¼ 2/4 ¾ 4/4

Date / /2018

Heure de départ h.

Retour: Chaussée de Mons 417B à 7810-MAFFLE

KM relevé au retour : km

Plein au retour : ¼ 2/4 ¾ 4/4

Date / /2018

Heure de retour h.

Accepte les conditions ci-annexées

Fait en double exemplaire à Maffle

(lu et approuvé nom + signature)



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

En signant ce contrat, le preneur reconnaît :

AGE RIQUIS : Minimum 21 ans + permis B.

Sont autorisées à conduire le véhicule loué, « le locataire qui prend la location ». A défaut, le conducteur sera déchu de toutes les garanties vols et dommages, et sera tenu pour responsable sur l'intégralité de la valeur du véhicule soit 56.000 TTC.

PERMIS DE CONDUIRE :

Permis de conduire réglementaire, en cours de validité. La copie du permis de conduire du conducteur sera demandée, ainsi qu'une autre pièce d'identité ou un justificatif de domicile.

TARIFS :

.....
0.25€/km sera demandé pour le nombre de km parcourus durant la location. Tous les tarifs sont TVA comprise.

Le gasoil n'est pas compris dans le prix de location. Le plein est effectué au départ.

Une caution locative de 1400€ sera demandée à chaque location et sera remise au locataire après un contrôle du véhicule suite à une location. Si le véhicule présente des dégâts matériels à l'intérieur ou extérieur, le loueur pourra garder la caution de 1400 € pour toute réparation sur le camion.

Toute franchise retenue par l'assurance à la suite de dégât au véhicule sera facturée au client.
La franchise est de maximum 1400€

PERIODE DE LOCATION :

Une franchise d'une heure sera accordée, au-delà une journée supplémentaire sera facturée au prix de 180 TTC.
Toute extension de la période de location devra faire l'objet d'une demande écrite et devra obtenir un accord écrit.

ETAT DU Motor-home:

Le Loueur s'engage à fournir au Locataire le Véhicule en bon état de fonctionnement avec le niveau de carburant maximum comme au départ. Le Loueur déclare que le Véhicule est conforme à l'usage prévu et qu'il est sans dommage apparent, sauf ceux mentionnés sur l'état descriptif du Véhicule loué qui est remis au Locataire en début de location. Il appartient au Locataire d'y faire constater, avant son départ de l'agence, toute défectuosité apparente qui n'y figurerait pas. A défaut de constat contradictoire, le Véhicule est réputé être exempt de tout dommage apparent, sauf preuve contraire.

Respect des réglementations et usage du véhicule en « bon père de famille ».

Le Locataire s'engage à régler le prix de la location comptant selon les conditions convenues et à indemniser le Loueur de toutes les amendes et frais légalement à sa charge, résultants d'infractions au Code de la Route, que ce dernier a supporté.

Le Locataire s'engage à user du véhicule conformément au Code de la Route, charge utile 260 kg et toutes autres réglementations applicables par la loi, ainsi qu'à ne pas en faire un usage anormal ou contraire à sa destination. Le Locataire s'engage à fermer à clef le véhicule en dehors des périodes de conduite.

Le Locataire est tenu de vérifier le niveau d'huile tout les 1000 km Il s'engage à signaler sans délai au Loueur toute anomalie, dysfonctionnements et pannes occasionnés au véhicule en cours de location.

Le Locataire a la garde juridique du véhicule à compter de la livraison ; il en est dès lors responsable.

Le Locataire s'engage à ne jamais laisser les clés, les papiers et le Contrat de Location dans ledit Véhicule, en dehors des périodes de conduite et à s'assurer que les portes sont bien verrouillées en quittant le Véhicule.

En cas de perte des clés et sauf cas de force majeure, celles-ci seront facturées au prix de 350€ TTC au Locataire ainsi que, le cas échéant, les frais de rapatriement du Véhicule.

En cas de perte des papiers du véhicule et sauf cas de force majeure, celles-ci seront facturées au prix de 300€ TTC au Locataire.

Toute réclamation concernant des dégâts apparents qui n'auront pas été signalés au moment du départ, ne pourra être acceptée. Le Locataire doit rendre le Véhicule dans l'état dans lequel il l'a reçu et, à défaut, sera responsable des dégâts non constatés sur l'état de départ du véhicule.

En cas d'accident ou de panne :

En cas d'accident, le Locataire s'engage à prévenir immédiatement les autorités de police ou de gendarmerie, s'il y a des blessés. Tout accident et/ou dommage affectant le Véhicule loué doit être déclaré au Loueur dans les 48H. Un constat amiable, précis et lisible dûment rempli doit être remis au Loueur dans les plus brefs délais.

Le Locataire répond des dommages du Véhicule ou de l'un des éléments du Véhicule, quelle que soit leur cause, sauf si la cause est imputable au Loueur.

Dès la fin de la location, tous frais de remise en état ainsi que le coût d'immobilisation, seront à la charge du Locataire.

En cas de panne, le Locataire s'engage à prévenir immédiatement les autorités de police ou de gendarmerie si celui-ci gêne la circulation. Le véhicule dispose du service de dépannage **Fiat assistance** qui rapatriera le véhicule au garage le plus proche pour y effectuer les réparations. Si le véhicule est immobilisé plus de 12 heures un véhicule de remplacement « **type citadine** » vous sera fourni (dans cette assistance aucun remplacement de motorhome n'est inclus).

Toute réparation pour crevaison ou éclatement de pneu sera au frais du locataire.

En cas de vol ou d'effraction du véhicule :

A compter de la découverte du sinistre, le Locataire informera immédiatement le Loueur du sinistre et portera plainte auprès des autorités compétentes ; il remettra sous 48h au Loueur le dépôt de plainte et, en cas de vol les clefs et les papiers du Véhicule, sauf cas de force majeure.

En cas de vol, le coût de la franchise, sera immédiatement à la charge du Locataire, et viendra s'ajouter au coût de la location.

En cas d'effraction, dès la fin de la location, tout frais de remise en état ainsi que le coût d'immobilisation, seront à la charge du Locataire dans la limite de la Franchise étendue.

En cas d'infractions, conformément au principe de personnalité des peines, le Locataire est responsable des infractions commises pendant la durée de la location. Les coordonnées du Locataire seront communiquées aux autorités compétentes sur leur demande.

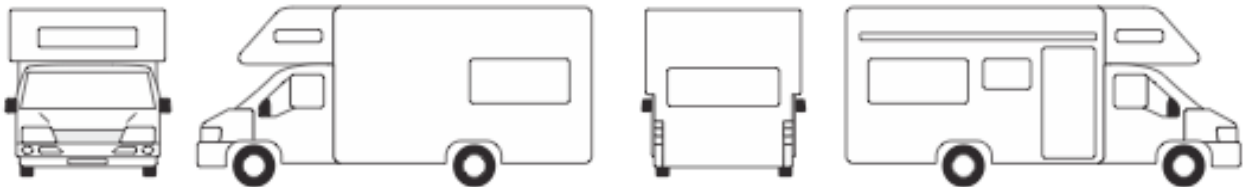
Tout sinistre (vol, effraction, dommage, accident) et infraction donneront lieu à une facturation de frais de dossier à hauteur du montant forfaitaire de 150€

LIMITATION TERRITORIALE :

Le véhicule peut circuler librement sur le territoire Europe.

En cas de litige, seuls les tribunaux de l'arrondissement du propriétaire du camion seront éligibles.

Dégâts éventuels au véhicule :



Accepte les conditions ci-annexées pages 1- 3

Fait en double exemplaire à Maffle

(lu et approuvé nom + signature)

Listing du matériels présents dans le véhicule :

Listing « mobil home »

● **Ustensiles cuisine**

| | | |
|---|--------|--|
| 6 fourchettes | 3€ | |
| 6 couteaux | 3€ | |
| 6 cuillères à soupe | 3€ | |
| 6 cuillères à café | 3€ | |
| 5 couteaux noirs | 3€ | |
| 2 poêles | 15€ | |
| 1 casserole | 8€ | |
| 3 sous-plats | 3€ | |
| 1 nappe | 5€ | |
| 5 sets de table « bleu » | 12.50€ | |
| 1 saladier « plastique » | 3€ | |
| 5 verres « plastiques » | 5€ | |
| 4 bols « plastiques » | 4€ | |
| 1 set de glaçons | 3€ | |
| 5 tupperwares | 15€ | |
| 1 set de barbecue « 3 pièces » + 2 maniques | 10€ | |
| 1 paire de ciseaux | 3.50€ | |
| 1 porte « essuie-tout » | 5€ | |
| 1 séchoir vaisselle | 5€ | |



| | | |
|---|----|--|
| 2 maniques <small>save your horse www.transport-chevaux.be</small> | 5€ | |
| 3 essuies de vaisselle | 9€ | |

● **Chambres**

| | | |
|------------|-----|--|
| 2 couettes | 60€ | |
| 6 coussins | 72€ | |

● **Produits d'entretiens**

| | | |
|--------------|-----|--|
| 1 balai | 3€ | |
| 1 ramassette | 3€ | |
| 1 seau | 3€ | |
| 1 éponge | 1€ | |
| Liquide wc | 20€ | |

● **Matériels d'extérieur**



| | | |
|---|-------|--|
| 1 table <small>www.transport-chevaux.be</small> | 180€ | |
| 3 chaises pliables | 60€ | |
| 1 grand tapis de sol (3/6m) | 180€ | |
| 1 petit tapis « pieds » | 3€ | |
| Fil « linge » | 2€ | |
| 1 porte vélo + 4 attaches | 400€ | |
| 3 lampes « bleues » | 12€ | |
| 1 poubelle pliable | 10€ | |
| 4 petites bougies | 8€ | |
| 1 set d'allumettes | 3€ | |
| 1 haut-vent + tige de fixation centrale | 2500€ | |
| 3 parts soleil | 250€ | |
| 1 multiprise | 10€ | |
| 2 rallonges 25 m | 40€ | |
| 1 prise motorhome branchement | 7,8€ | |

Accepte les conditions ci-annexées pages 1- 6

Fait en double exemplaire à Maffle

(lu et approuvé nom + signature)